

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice

Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.	Années reçues par PUBLICITAS
Suisse	10 »	S. A., Sion, Montreux, Lausanne et
Etranger	14 »	succursales, ainsi qu'au Bureau du
Rédactions	20 »	Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8
Mortuaires	16 »	Compte de chèques post. Il c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an 6 mois 3 mois	ETRANGER	Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin	12.— 7.— 4.—	Chaque num.	31.— 16.— 8.50
Avec Bulletin	16.— 9.— 5.—	Par 2 num.	20.— 10.50 5.75
Compte de chèques postaux Il c 274		Avec Bulletin officiel, tarif spécial	

Votations fédérales du 15 mars 1931

I. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 19 décembre 1930 concernant la révision de l'article 72 de la Constitution fédérale (élection du Conseil national) ?

OUI

II. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 19 décembre 1930 concernant la révision des articles 76, 96, 1er et 3e alinéas et 105 2me alinéa de la Constitution fédérale (durée du mandat du Conseil fédéral et du Chancelier de la Confédération) ?

OUI

Ilème et Illème

La patience a des limites, et l'abnégation, le sacrifice, la discipline même en ont aussi.

Quelle tête effarée doivent faire aujourd'hui MM. Rosselet, conseiller national genevois et Reinhardt, président du parti socialiste suisse, en constatant que M. Nicole et ses amis ont tout essayé pour faire le vide autour du meeting de protestation qu'ils avaient organisé à Plainpalais contre les excès des dictatures fascistes et bolchévistes!

On aurait évidemment marché si le fascisme seul avait été l'objet de la réunion, mais comprendre le bolchévisme dans un ordre du jour de flétrissure, dame, c'était du verre pilé à avaler.

Et, alors, M. Nicole et ses premiers lieutenants se sont dirigés ailleurs, vers une salle dont ils tenaient l'auditoire dans leurs mains, non sans laisser, cependant, à Plainpalais des hommes capables de jeter le trouble et la confusion au moment de la présentation et de la votation d'un ordre du jour.

Ces messieurs ne sont jamais en retard quand il s'agit de boucan.

Comment le parti socialiste suisse va-t-il s'y prendre pour relever le prestige de son président qui, débarquant à Genève pour y exposer la pure doctrine voit celle-ci écornée d'avance par l'attitude du chef de la section cantonale ?

M. Nicole et ses seconds vivent de pair à compagnon avec les fervents de la propagande du communisme. Tous estiment que le gouvernement et la justice sommaire des Soviets ont noblement et efficacement agi en condamnant à mort ou aux travaux forcés des socialistes que l'on appelle, à Moscou, des menchévistes. Ils écoutent et approuvent les propos les plus violents. Ils acceptent les pires résolutions de la IIIème Internationale, celles de la IIème n'étant plus que de l'eau de fleurs d'orange pour des palais aussi corrodés.

Devant le paysage des neiges ensoleillées, devant la douce paix du Lac Léman, cette attitude anarchiste, qui ne connaît plus ni discipline de parti ni sens national, a dû tout de même faire éternuer M. Reinhardt.

Nous ne parlons pas de M. Rosselet qui connaît son compagnon de luttes.

Le mot d'ordre de M. Nicole est connu ; il l'a souvent lancé à tous les échos : pas d'ennemi dans les troupes d'extrême-gauche.

Malheureusement, les bolchévistes, au pouvoir en Russie, ne raisonnent pas tout à fait de la même façon : ils coupent toutes les têtes qui ne pensent pas comme eux sans s'occuper si ces têtes ont été coiffées du bonnet impé-

rial ou du bonnet rouge. Il faut épouvanter la société européenne, la terroriser, la démoraliser avant de l'attaquer de front.

Les hommes de la IIIème Internationale se chargent de cette effroyable besogne.

Et, ceci accompli, les socialistes achèveront leur œuvre.

Ceux de la Suisse allémannique ont peu de goût pour la violence ; la méthode scientifique convient mieux à leur tempérament.

Nous croyons fermement qu'ils réprouveront cette mascarade de justice et ces odieuses condamnations de Moscou, mais ces crimes dont il serait injuste, de faire peser sur eux la responsabilité, les servent cependant, en préparant à leur profit la bataille.

Pour cette fois, les violents semblent avoir dépassé le but ; ils ont visé trop dans leurs troupes ; et le drame des menchévistes de Moscou provoque des interventions comme celle de M. Reinhardt à Plainpalais.

Ch. Saint-Maurice.

La responsabilité du chef de famille en cas d'accident causé par les enfants

(De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral)

Lausanne, 11 mars.

La question de la responsabilité du chef de famille, en cas d'accident ou de dommage causé par un de ses enfants est assez complexe. Elle est réglée par l'article 333 du code civil, qui statue : « Le chef de la famille est responsable du dommage causé par les mineurs et interdits ou les personnes atteintes de maladies mentales et les faibles d'esprit placés sous son autorité, à moins qu'il ne justifie les avoir surveillés de la manière usitée et avec l'attention commandée par les circonstances ».

Pour déterminer jusqu'à quel point la surveillance et l'attention s'imposent, on tiendra compte des nécessités de la vie, des usages, ainsi que des circonstances spéciales du cas. L'âge et le caractère de l'auteur du délit seront également des éléments essentiels.

C'est ainsi que le Tribunal fédéral, appréciant librement ces différents facteurs, a considéré comme établie la responsabilité paternelle lors d'un accident survenu parce qu'on avait laissé courir sans surveillance des enfants munis de couteaux de cuisine. Il s'est prononcé dans le même sens alors qu'un enfant de sept ans qui s'amusa à fendre du bois dans le bûcher paternel avait blessé un petit camarade, lui coupant deux doigts. Il a également rendu les parents responsables du fait qu'un enfant de neuf ans, d'un naturel violent et chicanier, avait blessé un de ses camarades en lui jetant une pierre, ou parce qu'un enfant de cinq ans qui jouait avec une carabine pneumatique avait provoqué un accident.

Dans ces divers cas, les parents ont dû supporter la responsabilité du dommage causé par leurs enfants, parce que ceux-ci, étant donnés leur âge et leur caractère, auraient dû être l'objet d'une surveillance active et que la vigilance et le contrôle des parents avaient été insuffisants.

De même, à l'occasion d'un accident causé avec une arme à feu par un élève d'un collège privé, le Tribunal avait déclaré que le simple fait d'interdire d'une manière générale aux élèves de jouer avec des armes à feu ne suffisait pas pour exclure la responsabilité du directeur, non plus que le fait que les jeunes gens de l'institut étaient en âge de suivre les cours préparatoires de tir, car les garanties attachées à cet enseignement ne couvrent pas les risques découlant de la manipulation d'armes à feu en guise de jeu.

En revanche, le Tribunal fédéral avait libéré de toute responsabilité le père d'un jeune garçon de dix-sept ans qui, en maniant un flobert, avait tué un enfant de six ans, parce que le père n'était pas tenu d'ex-

ercer sur un jeune homme de cet âge la surveillance dont parle l'article 333 du code civil. Ici, c'est contre l'auteur même du dommage qu'une action eût pu être intentée.

Il nous a paru intéressant de rappeler ces divers cas à propos d'un récent recours au Tribunal fédéral, pour faire bien comprendre de quels principes les Tribunaux s'inspirent lorsqu'il y a lieu de décider si la responsabilité des parents doit être considérée comme engagée. S'il tient compte des données qui précèdent, le lecteur aboutira sans doute à la même conclusion que le Tribunal fédéral, après l'exposé des faits que la seconde section civile a eu à examiner :

Des enfants d'environ sept ans s'amusaient ensemble, comme la jeunesse le fait partout à la campagne, en tirant à l'arbalète dans une cible. Les arbalètes étaient faites d'osier et les flèches de roseau. Le petit Heini, placé à côté de la cible pour vérifier les résultats, fut atteint malencontreusement par un flèche qui pénétra dans l'œil gauche. Malgré une opération, le garçonnet devint borgne. Son père actionna le père de l'enfant qui avait lancé la flèche et lui réclama 16,000 francs de dommages-intérêts.

Le Tribunal de district de Frauenfeld exprima l'avis que le jeu en question était dangereux et nécessitait une surveillance sérieuse exercée par des adultes. Il accorda en conséquence une indemnité de 3500 fr.

Le Tribunal cantonal, lui, rejeta entièrement l'action, et le Tribunal fédéral lui a donné raison. Il a estimé en effet que le tir au moyen d'arcs en osier et de flèches fabriquées par les enfants est général et qu'il est partout considéré comme sans danger. On ne pouvait déduire du fait qu'un accident s'était malheureusement produit dans le cas particulier que les parents devaient surveiller leurs enfants pendant qu'ils jouaient au tir et leur donner des instructions, alors qu'il ne s'agissait pas d'enfants d'un caractère ou d'un développement anormal.

W. O.

Bulletin Social du « Nouvelliste »

Simple histoire

Le fait se passe dans un charmant village, traversé par une rivière, actionnant, en amont et en aval, deux usines. L'une d'elles appartient à un patron chrétien qui la fit consacrer au Sacré-Cœur. Les syndicalistes catholiques firent une tentative de pénétration et d'organisation. Une propagandiste vint trouver M. le Curé, qui se contenta de lui donner d'autres adresses... Partout on lui répondit : « Notre village est bon, la question sociale ne se pose pas chez nous ». Notre propagandiste s'en retourna, cachant ses larmes.

Peu de temps après, une autre propagandiste, mais de nuance différente, arrivait, un samedi soir, dans le village. Elle n'alla voir ni le curé, ni les chefs d'usine, ni les notables, mais se contenta de poser des affiches : « Conférence ouvrière des plus intéressantes ». Habilement, la réunion était annoncée pour la sortie des vèpres et ne dérangeait en rien les offices. Les ouvriers et ouvrières s'y précipitèrent comme mouches sur gâteau de miel, et moins de deux heures après, les deux tiers de l'usine consacrée au Sacré-Cœur avaient payé leur première cotisation au syndicat rouge.

Quinze jours plus tard, la même propagandiste devait revenir pour tenter le même coup de filet dans l'autre usine. Entre temps, les coups de téléphone fonctionnèrent. Cette fois, la question sociale se posait ! Il fallait, à tout prix, rappeler la première propagandiste pour sauver l'autre moitié du village. Ce qui fut fait. Quant aux ouvriers de l'autre usine, heureusement le Sacré-Cœur veillait ! Mais il fallut un an d'efforts pour les reprendre au syndicat socialiste.

Ce récit, emprunté à l'histoire sociale de France, me dispense de vous conter une histoire tout à fait pareille, lamentable, passée en Valais, il y a 13 ans... Des faits de ce genre illustrent éloquentement un parole de Léon XIII, vieille de 40 ans : « Les ouvriers chrétiens n'ont plus qu'à choisir entre deux partis : ou s'inscrire dans ces associations périlleuses pour la reli-

gion, ou bien en former eux-mêmes d'autres, afin de se soustraire à un joug si injuste. Qu'il faille opter pour ce dernier parti, est-il personne qui puisse avoir là dessus le moindre doute ? » Et que ceux qui n'ont pas encore compris ou voulu comprendre la question sociale ouvrent enfin les yeux !

Bergamo.

Controverse

« L'Echo de Sierre » a contesté le bien-fondé de mon article sur le juste salaire : c'est son droit. Seulement, il a outrepassé la mesure en prétendant me mettre en « flagrante contradiction » avec Léon XIII ; cette accusation était grave. J'ai répondu en mettant mon contradicteur au défi de citer des textes de Léon XIII qui condamnent ma doctrine sur le salaire, qui n'est autre que la doctrine enseignée dans un Institut Pontifical de sciences sociales. Dans un second article, des textes tronqués sont sortis, mais pas du tout décisifs, puisque le rédacteur admet enfin que « Léon XIII n'a pas exprimé explicitement le principe du salaire familial ».

Du reste, l'« Echo de Sierre », loin de publier ma réponse justificative à l'adresse de ses lecteurs, n'a pas même retiré son accusation. Je me dispense de tout commentaire et je clos ici, pour ma part, cette étonnante controverse.

Bergamo.

LES ÉVÈNEMENTS

La situation

Les finances françaises en péril

M. Poincaré a été, à bon droit, considéré comme le restaurateur des finances françaises, compromises par le Cartel.

Cette situation enviable pouvait être maintenue par une politique prudente, que commandait par ailleurs la perspective des dépenses considérables réclamées par les nouvelles institutions sociales et autres.

Le ministère Tardieu s'efforça de préserver le coffre-fort de toute atteinte grave et son ministre des finances, M. Chéron, pouvait s'asseoir sur un monceau d'or, qui excita l'envie des parlementaires plus soucieux de leur popularité que des véritables intérêts du pays.

Bribe par bribe, sou par sou, le trésor patiemment amassé diminua et le gouvernement se trouve aujourd'hui en face d'une situation plus qu'angoissante.

Les explications de M. Piétri à la Chambre en font foi. En ministre soucieux de la santé de son budget, il a signalé les écueils à éviter, si le Parlement veut revenir à sa vocation historique, qui est de limiter les dépenses de l'exécutif et non de les accroître.

« Malheureusement, dit-il, on peut craindre que quatre années d'opulence budgétaire ne lui ait fait perdre la notion budgétaire elle-même.

Déjà le budget de 1931 se soldera très certainement par un déficit.

A la fin du mois de février, les recettes atteindront vraisemblablement 51 milliards 250 millions environ, tandis que les dépenses totales, par suite des crédits supplémentaires, atteindront 51 milliards 840 millions, soit un déficit acquis de 590 millions. Puis, au cours des mois qui vont suivre, ce chiffre s'accroîtra d'environ un milliard 519 millions, par suite de l'application nécessaire de dispositions déjà votées, soit au total un déficit de 2 milliards 209 millions.

L'ensemble des dépenses sociales est passé de 172 millions en 1913 à plus de 2 milliards en 1931 ; et fait insensiblement du budget national « une énorme organisation d'assistance ».

Ces avertissements n'ont pas empêché la Chambre de porter de 480 à 739 millions le crédit concernant la retraite des combattants. Le gouvernement, sentant l'inutilité d'une opposition, s'était déclaré d'accord avec la commission des finances pour accepter cette somme.

Un second échec, plus grave, parce que le cabinet avait tenté, mais en vain, de résister, lui fut infligé un peu plus tard.

La discussion roulait sur un article relatif à l'avancement des instituteurs.

M. Herriot a demandé l'extension de cette réforme aux professeurs de l'enseignement secondaire. Cette proposition, vivement critiquée par la droite et le centre,

coûterait pour tout le corps enseignant, dans quelques années, selon M. Laval, 200 millions. M. Piétri, ministre du budget, juge qu'une telle réforme serait une redoutable aventure. Aussi le gouvernement demande le renvoi de l'article à la commission.

Finalement, l'article en question, établissant l'avancement des instituteurs avec l'amendement de M. Herriot, est voté par 325 voix contre 245. M. Laval n'avait pas posé la question de confiance.

... et le Gouvernement sur la sellette

Il était d'autant moins disposé qu'il doit veiller à sa propre sécurité et se défendre contre les attaques dont il est l'objet de toutes parts.

Ses adversaires profitent de la déconfiture de la Compagnie Aéropostale pour atteindre le ministre des finances, M. Flan-din, avocat-conseil de la Compagnie, le compromettre aux yeux des masses et entraîner la chute de tout le ministère.

Cette manœuvre est facilitée par la composition plus ou moins hétéroclite du Cabinet, M. Laval lui-même n'a pas l'envergure d'un Poincaré ou d'un Tardieu et n'est pas malgré sa haute diplomatie, un ciment assez fort pour maintenir la cohésion nécessaire entre les membres de son cabinet et sa majorité parlementaire.

Seule la crainte de faire le jeu du Cartel à la veille des élections générales peut maintenir une certaine unité dans le camp gouvernemental.

Et encore, rien ne permet d'affirmer qu'il en sera ainsi.

Les hauts traitements en Allemagne

Si la France prospère voit ses finances gravement compromises, on peut croire que l'Allemagne n'est pas mieux partagée et que le chancelier s'ingéniera à la sortir de la situation pénible dans laquelle elle se trouve.

Une des réformes qu'elle peut accomplir sans danger et qui répond à un sentiment de justice distributive, consiste dans une réduction des traitements des hauts fonctionnaires qui touchent des sommes folles, alors que l'ouvrier ou le petit bourgeois a peine à se tirer d'affaires.

Nous avons parlé ici même de ce scandale bien propre à fomentier les révoltes et à susciter les mécontentements.

Il résulte d'un rapport du ministre de l'agriculture, que les membres du directoire de la Reichsbank gagnent annuellement la somme de 100.000 marks chacun. Le vice-président reçoit 133.000 marks et le président 200.000. Comment s'étonner de la corruption administrative qui doit régner dans une bureaucratie pareille.

Le chancelier l'a compris et, récemment ces gros traitements ont été réduits de 20 %.

...et en Belgique

Les hauts traitements que l'Allemagne accorde à ses hauts fonctionnaires, la Belgique les donne à ses parlementaires.

A maintes reprises déjà, la presse s'est élevée contre cette exagération et les journaux catholiques ont demandé une diminution de l'indemnité parlementaire.

Ces plaintes de l'opinion publique ont été entendues et une proposition de réduction de 10 % de cette indemnité a été déposée à la Chambre. Les socialistes, que tout essai d'assainissement économique inquiète, s'opposent à cette mesure, tout en voulant bien accepter un prélèvement de 5 %, qui serait versé au fonds de crise.

Les autres groupes n'ont pas encore pris position.

M. Baldwin et les Indes

L'accord conclu à la Nouvelle Delhi entre lord Irwin et Gandhi, pour important et réjouissant qu'il soit, ne met pas un point final à la question de l'indépendance de l'Inde ; il ne fait qu'établir une base sur laquelle les pourparlers pourront reprendre avec quelque chance de succès.

Mais déjà l'aile extrémiste du congrès fait entendre que les nationalistes ne participeront à la nouvelle conférence que si l'Inde est assurée d'obtenir l'indépendance absolue avec la libre disposition de son armée et de ses finances.

Ces prétentions ne cadrent pas précisément avec la bonne volonté et le désir de paix dont a fait preuve Gandhi dans ses

conversations avec le vice-roi.

Celui-ci, de son côté, n'est pas sans éprouver une certaine résistance de la part du parti conservateur, dont le chef, M. Baldwin, a expliqué son point de vue à la séance de la Chambre.

Après avoir rappelé que le parti conservateur a toujours placé l'Empire britannique au premier plan de ses préoccupations, M. Baldwin souligne que cet empire évolue de plus en plus avec le progrès et que l'Angleterre qui a fait pénétrer aux Indes la civilisation occidentale doit accepter aujourd'hui les conséquences de cette initiative.

Les déclarations de M. Baldwin ont éclairci un peu la situation; elles montrent le parti conservateur moins hostile qu'on ne le disait, à l'exception des amis de M. Churchill, à une collaboration anglo-hindoue; le secrétaire d'Etat pour l'Inde a pu faciliter M. Baldwin de son exposé, qui dit-il, sera accueilli avec satisfaction aux Indes; par Gandhi lui-même, car pour les extrémistes nationalistes, rien ne les satisfait que l'Angleterre n'ait plus un mot à dire dans le pays; ce jour viendra certainement; mais la nature ne procède pas par bond, dit un vieux proverbe latin; il faudrait se le rappeler.

A.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Un arrêt en matière de chirurgie esthétique

La première chambre de la Cour de Paris a rendu hier un arrêt important en matière de chirurgie esthétique.

Il s'agissait du procès intenté par une couturière, Mme Le Guen, à un chirurgien des hôpitaux de Paris, le docteur Dujarrier, qui lui avait aminci le mollet droit qu'elle jugeait trop gros.

A la suite de l'opération, la gangrène se déclara et Mme Le Guen dut subir l'amputation de la jambe.

Le tribunal avait déclaré le docteur Dujarrier responsable, pour ce motif qu'une intervention chirurgicale non imposée par la nécessité thérapeutique constituée à elle seule une faute de nature à entraîner la responsabilité du chirurgien.

La Cour de Paris n'a pas admis ce motif, qu'elle a considéré comme constituant une véritable présomption de fautes à l'égard du chirurgien, qui ne saurait être admise, mais elle a néanmoins condamné le docteur Dujarrier à payer à Mme Leguen 200.000 francs de dommages et intérêts pour ce motif: que le docteur Dujarrier avait négligé d'indiquer à sa cliente les risques graves que comporterait pour elle l'intervention qu'elle avait sollicitée.

La Cour a estimé qu'en matière de chirurgie esthétique, le praticien devait mettre ses clients exactement au courant des dangers de l'opération et devait obtenir le consentement formel de ces derniers à l'intervention chirurgicale.

Un glissement de terrain emporte deux villages et en menace d'autres

Hier, un glissement de terrain s'est produit à Bellecombe, Tarentaise, France, par suite des pluies et de l'enlèvement de grandes quantités de neige dans une carrière en exploitation. Trente mille mètres cubes ont recouvert un chemin et le lit de la rivière.

Les ouvriers qui travaillaient à la carrière de sable emportée avaient cessé le travail peu de temps auparavant. Tout porte à croire que personne n'a été enseveli sous les cent mètres de chemin recouvert.

La rupture de la ligne de transport d'énergie électrique a eu pour résultat de plonger la ville de Moutier et environs dans la plus complète obscurité.

Le glissement de terrain qui s'est produit au Châtelard menace de s'étendre. Une quarantaine d'hectares avec leurs maisons dévalent à une vitesse qu'on peut évaluer à 40 mètres à la minute vers le village des Granges dont les habitants s'enfuient en emportant leurs objets précieux. On craint qu'une catastrophe ne se produise.

La masse mouvante qui, au Châtelard, avance à une allure de 150 mètres à l'heure environ, est d'une superficie de quarante hectares et d'un volume estimé à six millions de mètres cubes. Deux villages déjà ont été détruits, celui de Berges et celui de Michaud. De ce dernier, qui était composé d'une dizaine de maisons, il ne reste absolument rien. La formidable coulée descend lentement vers la maison du chef-lieu qui est rapidement évacuée.

On entend dans la montagne des grondements sourds. On voit des arbres se briser et disparaître dans la masse en mouvement.

Cette nuit, on fera sauter le pont des Granges pour permettre le partage de la coulée, mais tout le monde restera sur les lieux pour parer à toute éventualité. Il n'y a eu jusqu'ici, personne de blessé.

Détournements d'un haut fonctionnaire

Sur plainte en abus de confiance du maire et du préfet, une enquête a été ouverte contre le secrétaire en chef de la mairie du premier arrondissement de Lyon, Louis Sonthonnax, qui est accusé d'avoir commis des détournements sur les allocations qu'il était chargé de verser aux vieillards et incurables assistés.

L'enquête se poursuit, mais le fonctionnaire incriminé est, d'ores et déjà, relevé de ses fonctions.

Quatre jumeaux

On mande de la ville de Sliven (Bulgarie) qu'une femme nommée Vassilia Gueorgieva, a mis au monde quatre jumeaux. Les quatre enfants sont nés vivants.

Les ministres opérés

Le « Daily Herald » annonce que M. Snowden va subir lundi une opération peu importante qui permettra sans doute d'éviter une plus grave. Mme Snowden a déclaré qu'elle avait l'espoir de voir son mari reprendre sa place aux Communes après Pâques, mais qu'il devra se faire aider pour l'élaboration du budget.

Le « Berliner Tageblatt » annonce que les médecins soignant l'ancien chancelier Hermann Muller ont décidé d'opérer ce dernier vendredi matin.

Condamnation de communistes italiens

Le mécanicien Giovanni Gilardi, arrêté par la police à la gare de Trévise et trouvé en possession de nombreux documents communistes montrant que Gilardi est un émissaire chargé de la reconstitution du parti communiste dans la Vénétie et la Toscane, a été condamné par le tribunal pour la défense de l'Etat à dix ans de réclusion. Sept de ses camarades ont comparu avec lui devant le tribunal. Deux ont été acquittés, les autres condamnés à des peines allant de 2 à 4 années de prison.

Une grosse avalanche

Une énorme avalanche est descendue entre Pré-St-Didier et Courmayeur, vallée d'Aoste, obstruant la vallée. Les communications avec Aoste sont interrompues.

Découverte archéologique

Le professeur Ganstang annonce la découverte, sur l'emplacement de l'ancienne ville de Jéricho, d'un cimetière datant de près de 4000 ans. Cette nécropole renferme certaines tombes qui semblent remonter à l'âge du bronze, soit vers 2000 ans avant Jésus-Christ.

Une pêche merveilleuse

Un homme qui pêchait dans l'Enderdach affluent de la Moselle, à Coblenze, croyait avoir pris un gros poisson. A sa grande surprise, il tira de l'eau deux montres en or.

Il se pencha alors et aperçut, gisant au fond de la rivière, toute une série d'objets en or qu'un voleur avait sans doute jetés là pour s'en débarrasser.

La peste en Russie

Selon une dépêche de Constantinople, au « Times », la peste se serait déclarée en Russie méridionale. Le cabinet turc aurait décidé de fermer la frontière. Un seul passage serait maintenu ouvert aux voyageurs qui, en arrivant de Russie méridionale, auraient à se faire vacciner et devraient subir cinq jours de quarantaine.

Un directeur de cirque ingénieux

En Autriche, un directeur de cirque, la bise étant venue, se trouva fort dépourvu: il ne parvenait plus à nourrir les animaux qui peuplaient sa ménagerie.

Par voie d'affiche, il annonça qu'il donnerait une entrée gratuite à son spectacle à toute personne qui lui apporterait un... chat destiné à apaiser la fringale de ses bêtes féroces.

Tout de suite trois cents spectateurs s'empresèrent. Hélas! le même soir, deux cents plaintes étaient déposées au commissariat pour vols de chats!

NOUVELLES SUISSES

Les accidents de luge

Hier, à Lausanne, plusieurs accidents de luge se sont produits. Un traîneau, conduit par deux chevaux est allé buter contre un tas de neige à la rue de la Solitude. Les chevaux tombèrent entraînant le traîneau et ses six occupants.

Dans sa chute, une dame s'est fracturée un poignet et a reçu les soins de M. le Dr Nicod.

Un garçon, Roger Burki, âgé de 15 ans et domicilié à l'avenue de Baulieu, s'est fracturé l'humérus gauche en se lugeant.

Mlle Marguerite Kull, 21 ans, domestique au Chemin des Croix-Rouges, s'est également fracturée le pied en se lugeant.

Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital cantonal.

D'autre part, une luge montée par quatre jeunes gens est arrivée à l'avenue Jomini contre un tableau d'affichage. Un des lugeurs est venu donner violemment de la tête contre le panneau sus-indiqué et fut relevé assez grièvement blessé. L'accident s'est produit aux environs de 23 heures. Le blessé a été conduit à la clinique de la Source, il avait perdu connaissance.

Hier soir, à la Grande Fontaine, à Fribourg, un grave accident s'est produit. Un bob sur lequel avaient pris place six personnes descendait la rue à vive allure sous la direction d'un jeune homme, M. Edouard Gendre. Il voulut éviter un enfant qui se trouvait sur la chaussée et déviant dans sa course alla se jeter contre un mur, les freins n'ayant pas fonctionné. Les six personnes furent projetées avec violence sur le sol. On s'empressa de leur porter secours et on les conduisit aussitôt à l'hôpital des Bourgeois où M. le Dr Bonifazi leur donna des soins.

M. Edouard Gendre a une fracture compliquée de la jambe, M. Kaiser une fracture simple et une plaie à la tête, Mlle Blanc-Derungs et M. Marc Jobin, étudiant, ont une jambe brisée. Les deux autres lugeurs ont des contusions sans gravité.

Ces jeunes gens sont victimes de leur imprudence car ils ont enfreint les règlements de police défendant de faire du bob à cet endroit.

Le procès d'un jaloux meurtrier

Hier ont commencé devant la Cour d'assises du Mittelland bernois, les débats du procès intenté à l'agriculteur Christian Wenger qui, le 28 novembre 1930, tua une écolière âgée de 15 ans, nommée Martha Jenni. L'inculpé qui est aujourd'hui âgé de 28 ans, avait eu primitivement l'intention d'épouser sa victime; lorsqu'il apprit, par hasard, que la jeune Jenni était la préférée de son instituteur, il devint jaloux et conçut le projet de tuer la jeune fille, et, le 28 novembre au matin, il tira sur elle, comme elle passait devant la maison.

Les témoins entendus hier déclarèrent que le meurtrier était un homme tranquille et pacifique.

L'étiquette « poison »

Le tribunal cantonal schaffhouseois vient d'avoir à s'occuper d'un cas d'homicide par négligence.

L'inculpé avait inventé un liquide insecticide et destructif de mauvaises herbes contenant 36 % d'arsenic.

En juin dernier, la femme d'un jardinier à Hallau a vendu de ce liquide à une autre femme et dans sa hâte, elle avait oublié de coller l'étiquette « Poison » bien connue, sur le flacon.

Le jour suivant, la cliente, voulant boire du cidre, se trompa de bouteille et mourut deux heures après avoir absorbé le poison.

Le tribunal a reconnu la culpabilité de l'inventeur et celle de la femme du jardinier et les a condamnés pour homicide par imprudence, le premier à quatre semaines, la seconde à 10 jours de prison avec sursis. Ils devront supporter collectivement les frais de la cause.

NOUVELLES LOCALES

Onze chalets emportés par une avalanche

On nous écrit:

Une formidable avalanche est descendue des pentes situées au midi de l'alpage de Ballavaud sur les mayens des « Zoras », Isérables, où onze chalets ont été emportés totalement. Les dommages sont considérables. La forêt a été arrachée sur une certaine étendue; de gros mélèzes sont réduits en miettes. Les dégâts causés à la forêt sont également importants.

Deux hameaux en marche

Depuis de longues années déjà, il avait été constaté que les villages de Montagnon et de Produit, au nord-est de Leytron dont ils relèvent, glissaient vers la vallée du Rhône. Les repères avaient permis d'enregistrer un glissement de près de cent mètres en l'espace d'une cinquantaine d'années et les pouvoirs publics alarmés avaient songé, un moment donné à l'abandon de ces deux localités par leurs habitants. Mais, voici qu'à la faveur des grosses quantités de neige et de pluie de ces derniers temps, les hameaux en question se sont mis à glisser avec plus d'intensité. A tel point même que des habitants pris de panique ont abandonné leurs demeures.

D'inquiétantes lézardes se sont produites dans les maisons qui s'inclinent peu à peu. La municipalité s'est rendue sur les lieux pour examiner la situation.

Docteur en théologie

A la faculté de théologie de l'Université de Fribourg, le R. Père Adrien Duval, missionnaire de S. François de Sales a subi avec succès l'examen de « doctorat » et mérité à l'examen oral, la note: « magna cum laude ». Sa thèse: L'amour de Dieu et la mortification d'après saint François de Sales, obtint la note « cum laude ».

Le Père Duval est le fils de l'artiste bien connu, M. François Duval, à Sion.

Nous présentons au nouveau docteur nos félicitations et nos vœux de fécond apostolat.

Ton moulin va trop vite

On nous écrit du Haut-Valais:

Le « Walliser Bote » annonce gravement qu'en même temps que la votation fédérale de dimanche, les électeurs valaisans seront consultés sur une nouvelle loi cantonale concernant l'augmentation des effectifs de la gendarmerie et de la police de sûreté et sur la création d'une caisse de retraite.

Cette nouvelle nous laisse rêveur. Est-ce que le Département de Justice et Police aurait décidé de faire procéder à cette votation par anticipation et par les seuls lecteurs du journal haut-valaisan? Cela paraît peu probable.

Il se peut aussi que les dernières votations cantonales ont à ce point « dérangé » le W. B. qu'il a voulu coûte que coûte prendre un peu d'avance (une fois n'est pas coutume!) et qu'il s'est trouvé soudain au 1er avril sans s'en apercevoir!... Un lecteur amusé.

Conseil de la fondation Pro Juventute

Au cours d'une séance très fréquentée et présidée par M. Haebelin, président de la Confédération, le Conseil a approuvé le 2 mars dernier, le budget élaboré par le secrétaire général pour l'exercice 1931-32. Le recel très marqué de la vente du timbre de 30 centimes en décembre 1930 a donné lieu à une discussion nourrie sur le choix des sujets des timbres de Pro Juventute. Des vœux divers ont été soumis à ce propos au représentant de la Direction générale des Postes, présent à la séance. Puis le Colonel-divisionnaire Wille, président de la commission, donna un aperçu fort intéressant sur le réjouissant développement pris par le Sanatorium pour enfants Pro Juventute, de Davos.

Dans la matinée du même jour, plusieurs membres du Conseil avaient assisté à une réunion des collaborateurs de la section de l'âge scolaire, qui comptait une centaine de participants. Le thème central des délibérations était: « L'enfant difficile en classe ». Il avait été introduit par Mlle Sidler maîtresse de la classe d'observation de la ville de Zurich, par M. Ed. Laravoire, directeur de la Station d'observation du Département genevois de l'Instruction publique et par M. Hanselmann, directeur du Séminaire de pédagogie curative, Zurich. Ce dernier a réclamé la création de colonies permanentes de vacances pour enfants difficiles.

Pèlerinage de la Suisse romande à Rome et Assise

Comme les journaux l'ont déjà annoncé, les catholiques de la Suisse romande organisent sous le haut patronage de S. Gr. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, un imposant pèlerinage à Rome et Assise du 12 au 19 mai prochain en vue de commémorer, avec les catholiques du monde entier auprès du Père commun des fidèles le 40ème anniversaire de l'encyclique « Rerum Novarum ». Des autorités civiles prendront également part à ce pèlerinage.

Ce voyage n'est pas une simple partie de plaisir, il permettra aux participants d'admirer des monuments magnifiques et des sites pittoresques, mais un pèlerinage, c'est-à-dire, un acte religieux. Les pèlerins auront donc à cœur de prier auprès des tombeaux des Saints Apôtres, de visiter les grandes basiliques de la Ville éternelle puis d'assister aux fêtes qui célébreront le 40ème anniversaire de la Charte des Travailleurs, l'encyclique « Rerum Novarum ».

A cette fin d'imposantes manifestations sont prévues durant le séjour des pèlerins à Rome. Dans l'audience qui aura lieu le 15 mai un Livre d'Or, renfermant un résumé de l'activité de chacune des organisations chrétiennes sociales participant au pèlerinage, sera offert au Souverain Ponti-

LE MYSTÈRE D'EN-POUCHAT

par PIERRE de SAXEL

— Ah! vous croyez que beaucoup de jeunes gens en feraient autant? Tenez, j'en connais une qui avait été demandée en mariage il y a quelque temps par un capitaine de cavalerie, un « type » qui avait été épaulé pendant la guerre, mais, que des tranchées avaient prédisposé aux rhumatismes. Savez-vous ce que cette péronnelle a répondu lorsque son père, qui désirait cette union, l'a pressée d'y consentir?... « Merci bien! vous me voyez, à mon âge, passant mon temps à frictionner les douleurs de cet impotent, en l'écoutant raconter ses glorieuses campagnes?... » Et elle l'a refusé!... Elles sont toutes comme ça, maintenant, égoïstes, frivoles... Ah! elle n'est pas belle, la jeunesse d'aujourd'hui!

— Vous généralisez trop, répliquait le prêtre; toutes heureusement, ne sont pas sur ce modèle.

— Toutes, non mais beaucoup, croyez-moi. Je les vois à Nice, à la campagne et ça me dégoûte de les regarder faire. Mlle de Guiche n'est pas de celles-là! Ce que j'admire aussi chez elle, avait-il spécifié un jour, c'est son inaltérable bonne humeur. Car enfin, elle doit s'ennuyer à mourir ici! Eh bien! je la vois toujours gaie, toujours contente, et elle ne « tique » même pas quand son père, qui la traite en petite-fille à l'ironie de lui dire « Va t'amuser ». S'amuser, de distraire, où? comment? en lui bourrant sa pipe ou en recommençant une autre partie?

— Elle est pieuse, répondait l'abbé breton, de cette piété, profonde, bien comprise, qui se traduit par le dévouement et l'amour du devoir.

— Ah! mon cher curé, c'est qu'il n'est pas toujours drôle à remplir, le devoir! Et quand je vois cette enfant faire le bien si simplement, je me dis qu'elle est une exception entre toutes. Celle-là acceptera de promener un morceau de flanelle sur les rhumatismes de celui qui l'épousera...

A ceci le prêtre ne répondait rien d'habitude, car s'il pensait comme Maurice, s'il admirait comme lui les vertus réelles de la jeune fille, il se tenait cependant, lorsqu'il parlait d'elle, sur une grande réserve. L'attrait qu'elle inspirait au jeune homme ne lui échappait pas, et, en toutes autres circonstances, il s'en fut réjoui — ces jeunes gens paraissaient si bien faits pour s'aimer! — Mais devait-il encore augmenter la vivacité de ce sentiment en vantant l'un à l'autre leurs qualités réciproques? et le penchant, qui inclinait en ce moment Maurice vers la jeune fille, serait-il assez fort, assez durable, pour le décider un jour à se déclarer?... Ne lui suggérerait-on pas dans son entourage qu'ayant peu de fortune lui-même, il serait raisonnable de rechercher un parti qui pût redorer son blason et apporter chez lui une agréable aisance?

Sans parler de Mlle d'Etrigny, cette voisine de campagne, cette amie de toujours que nommait si souvent le jeune homme. L'obstacle ne viendrait-il pas de là dans l'avenir? On pouvait le craindre tout au moins.

Et si Germaine, de son côté allait s'éprendre de celui qui, il en convenait, avait tout pour lui plaire et qu'elle voyait journalièrement? Elle ne connaissait guère que lui, des occasions lui manqueraient donc pour établir des comparaisons et sa vie monotone, en la prédisposant à se replier sur elle-même, facilitait aussi l'éclosion de rêves dangereux, parce que peut-être irréalisables.

Certes, elle lutterait, il en était sûr, avec toute sa vaillance, contre un sentiment qu'elle n'était pas certaine d'inspirer à son tour. Mais, sans le dire, d'une de ces douleurs muettes qui n'abattent pas le courage et qui cependant font tant de mal, son cœur serait torturé quelque jour.

Toutes ces appréhensions rendaient l'abbé Breton extrêmement soucieux. Il en arrivait même à désirer que Valpré ne s'éternisât pas dans l'Ariège, son départ lui paraissant être la seule solution possible pour dénouer une situation qui n'avait déjà que trop duré. Sans compter que l'éloignement pourrait être — il l'espérait, du moins — la pierre de touche qui permettrait à Maurice de juger de ses véritables sentiments pour Germaine.

Au vide qu'il ressentirait en étant privé, de sa présence, ou bien, il comprendrait qu'il l'aimait — et alors le prêtre ne doutait pas qu'il ne sacrifiât sans hésiter la fortune au bonheur — ou bien il l'oublierait, et alors il n'était que temps de préserver la jeune fille d'un attachement qui ne serait jamais pour elle qu'une source de chagrin et de désillusions.

Ce fut donc sans hésiter qu'il acquiesça à la demande de Valpré, lorsque le jeune homme vint, ce jour-là, lui demander de l'aider à trouver la mystérieuse cachette.

Il conviendrait de commencer dès le lendemain à visiter le château, non plus superficiellement comme venaient de le faire les d'Etrigny, mais de le fouiller de fond en comble, sans laisser aucun coin inexploré.

Plus encore que Maurice, dont l'indifférence sur ce point étonnait l'abbé Breton et par affection pour lui, le prêtre était décidé à bouleverser, s'il le fallait, la demeure tragique pour découvrir les documents restés introuvables. Ce serait de l'avis de tous, en effet, le seul moyen de déchirer le voile ensanglanté qui enveloppait depuis si longtemps cette lugubre histoire et de permettre

(A suivre).

-- SUR LA SELLETTE M. FLANDIN TRIOMPHE --

Une avalanche emporte onze chalets et rase les forêts dans les Mayens d'Isérables

te, en signe d'hommage filial et respectueux.

Voici un peu plus en détail le programme de ces différentes journées : **Mercredi 13**, arrivée à Rome au matin ; répartition des pèlerins dans les hôtels respectifs ; visite de la ville par groupes. **Jeudi 14**, Fête de l'Ascension, à 9 h., messe solennelle à S. Jean de Latran. Après la messe, cérémonie auprès du monument de Léon XIII. Jusqu'à 16 h., visite de la ville. A 16 h., réunion de tous les pèlerins dans le Palais de la Chancellerie apostolique, discours des représentants des diverses nations venues pour les fêtes de l'Encyclique. **Vendredi 15**, jour d'audience, Communion générale à S. Pierre. A 9 h., Sainte messe célébrée par S. S. Pie XI. Après le dîner, audience dans la cour S. Damase. **Samedi 16** : visite de la ville par groupes. **Dimanche 17** : Journée de clôture des fêtes en l'honneur de l'Encyclique. Le matin, visite de la ville. L'après-midi vers 18 h., à Sainte-Marie Majeure, cérémonie de clôture. **Lundi 18**, départ pour Assise. Dès l'arrivée, visite de la ville et cérémonie au tombeau de S. François. Vers le soir départ pour Milan. **Mardi 19**, messe à S. Ambroise à Milan et vers 10 h. départ pour la Suisse.

Le gendarme Briquet

On nous écrit :

Nous apprenons la nouvelle du décès survenu brusquement mercredi soir à Saint-Pierre-des-Clages, où il séjournait depuis sa retraite, de M. Eugène Briquet, ancien gendarme. Le défunt était âgé de 57 ans. Bien que souffrant depuis quelque temps déjà d'une affection d'estomac, rien cependant n'aurait laissé présager un dénouement si prompt.

M. Briquet était originaire de la commune de Lens ; il avait passé toute sa carrière dans la gendarmerie, se montrant partout à la hauteur de sa tâche. Entré dans ce corps en 1895, il avait pris sa retraite en 1921 après 25 ans de bons et loyaux services. M. Briquet occupa successivement les postes de Saxon, Bagnes, St-Maurice, Sierre et Viessoie. Dans ces diverses localités il s'était unanimement attiré l'estime et la sympathie car il savait allier aux froides exigences de son métier les qualités qui inspirent la confiance et le respect de l'autorité.

M. Briquet laisse le souvenir d'un fonctionnaire loyal et consciencieux ; c'est une figure sympathique et vraiment populaire du corps de la gendarmerie qui disparaît. Le défunt était marié, sans enfant ; c'était le frère de l'estimé brigadier de gendarmerie M. Briquet du poste de Martigny.

Nous présentons à la famille en deuil et en particulier à sa veuve et à M. le brigadier Briquet, l'expression de nos sincères condoléances.

L'ensevelissement de M. Eugène Briquet aura lieu à Saint-Pierre-des-Clages demain samedi à 10 heures.

MARTIGNY. — (Corr.) — Un correspondant du « Confédéré » qui n'a pas encore pu digérer la nomination de l'officier d'état-civil de Martigny, survenue il y a tantôt 2 ans, vient déclarer dans le dernier numéro de ce journal que les heures d'ouverture du bureau en question sont insolites.

Pensez donc : à 4 heures et demie de l'après-midi il fait nuit noire et l'on ne voit plus clair, même pour lire les affiches surtout le lundi.

Gabbud ?
Et puis l'officier d'état-civil a encore d'autres fonctions ! Au moins s'il ne faisait que des mariages, toute la sainte journée — des civils, bien entendus. — Mais il y a belle lurette qu'il n'y aurait plus une seule fille à marier dans tout Martigny.

Allons, un peu de bonne humeur, Monsieur le correspondant et tout ira bien, surtout si les officiers d'état-civil allaient être nommés désormais par les communes.

X.

MARTIGNY-COMBE. — Mise au point. (Corr.) — Dans un entrefilet du « Confédéré », du 11 mars intitulé : Etat-civil et cumul, il est dit que le bureau d'état-civil de Martigny n'est ouvert qu'après le licenciement « hâtif » des écoliers dans une autre commune.

On pourrait ainsi, croire que l'instituteur dont il est parlé ne tient pas ses heures de classe.

Nous avons le devoir de protester avec énergie contre cette fausse allégation. L'instituteur de la 1re école des garçons de La Croix, comme d'ailleurs tous ses collègues dans l'enseignement à Martigny-Combe, a toujours tenu ses classes pendant les heures réglementaires, et au delà.

Dans l'accomplissement de ses fonctions d'instituteur, il s'est montré durant ses 20 ans d'enseignement ponctuel et dévoué et est exempt de tout reproche.

Les questions de politique n'ont jamais franchi le seuil de son école.

La Commission scolaire de Martigny-Combe.

LEYTRON. — Nécrologie. — (Corr.) — Mercredi passé on ensevelissait à Leytron M. Maurice Michellu, directeur ; une maladie insidieuse et implacable le minait depuis quelques temps déjà et finit par avoir raison d'un ami, hélas trop tôt ravi à l'affection des siens.

Le défunt, âgé de 42 ans, dirigeait depuis un certain nombre d'années les travaux publics de la commune ; dans ce poste, il sut faire preuve de beaucoup de tact et de doigté, aussi était-il unanimement aimé et respecté.

M. Michellu était au reste un excellent et modeste citoyen, très estimé par ses concitoyens et par des autorités qui tinrent à lui faire de magnifiques funérailles.

A sa veuve éplorée et à ses enfants vont l'hommage de nos vives condoléances.

LAVEY. — Nous rappelons les soirées que donneront samedi et dimanche à 20 heures, à la Salle de gymnastique de Lavey, les deux sociétés : le Chœur d'hommes et la Fanfare et dont le programme sera agrémenté de morceaux d'orchestre, d'un duo chanté, de quelques chansonsnettes et enfin d'une pièce de théâtre, le « Bonhomme Jadis ».

Nul doute que les persévérants efforts de nos musiciens et chanteurs ne soient pleinement récompensés.

Cigarettes et rayons ultra-violet

Nous lisons dans le « Journal of Pharmacology and Experimental Therapeutics » que le Dr A. J. Pacini, de Chicago, a découvert une méthode de traitement du tabac par les rayons ultra-violet qui lui enlèvent tout piquant et toute acreté.

LES SPORTS

Concours de ski à Finhaut

Dans le but de profiter de l'hiver qui se prolonge, le ski-club Finhaut-Trient organise pour le 19 courant, jour de la St-Joseph, à Finhaut, une course de vitesse et un concours de saut sur son nouveau tremplin de La Léchère.

Le programme est établi comme suit : 13 heures, départ des coureurs en collectivité pour la montée à Fénéstral, 2000 m. d'alt., d'où départ de la course de vitesse, arrivée à la Léchère.

Le Têa-Room de La Léchère, situé en face du glacier du Trient et de la chaîne du Mt-Blanc servira des boissons chaudes, la partie continuera par un concours de sauts. Des sauteurs valaisans et français sont déjà inscrits.

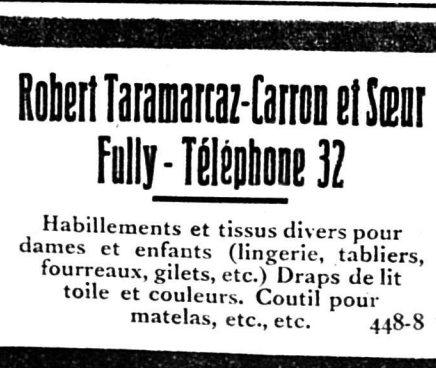
Amis de la vitesse et du saut, qui voulez passer une journée agréable, venez à Finhaut le 19 courant par le train du M. C. partant de la Bâtiâz à 10 h. du matin, arrivé à Trétien à 11 heures et de là en une heure de marche vous atteignez Finhaut.

La distribution des prix aura lieu à 5 h. 30, salle du tennis, afin de permettre aux personnes se rendant en plaine de pouvoir prendre le train partant de Trétien à 19 heures, arrivée à la Bâtiâz à 20 heures.

Le Comité.



Gecovalve
La célèbre lampe de T. S. F.
En vente en Suisse : Agence exclusive : ETABLISSEMENTS J. MICHEL Radio en gros Lausanne



Robert Taramarcz-Carron et Sœur Fully - Téléphone 32
Habillements et tissus divers pour dames et enfants (lingerie, tabliers, fourreaux, gilets, etc.) Draps de lit toile et couleurs. Coutil pour matelas, etc., etc. 448-8

Notre Service télégraphique et téléphonique

M. Flandin sur la sellette

La victoire du gouvernement

PARIS, 13 mars. (Havas.) — La Chambre décide d'interrompre la discussion du budget pour discuter le projet du gouvernement tendant à assurer l'exploitation des lignes de la compagnie aéropostale. Le rapporteur de la commission de l'aéronautique, M. Moch, socialiste, critique vivement la gestion de cette compagnie, à l'égard de laquelle un contrôle plus sérieux eut été nécessaire.

Malgré les secours de l'Etat, dit-il, la compagnie en arrive à avoir ce bilan : Actif immédiatement réalisable, 40 millions, passif 105 millions d'effets à vue et déficit total 276 millions.

M. Moch conclut en disant qu'il ne va pas faire de l'exploitation des lignes aériennes une question de préjudice national, ou alors l'aviation deviendrait un danger de guerre.

M. Renaudel apporte l'avis favorable de la commission des finances. Il ajoute un article 4 ouvrant les crédits nécessaires au ministre de l'air.

M. Dumesnil, ministre de l'air, fait l'historique de la compagnie aéropostale vis-à-vis de laquelle les divers gouvernements qui se sont succédé dernièrement ont suivi la même politique. Les dirigeants de la compagnie, dit-il, lorsque le gouvernement fut amené à intervenir ont refusé la réduction du capital qui aurait sauvé la situation. Le ministre tout en faisant des réserves accepte le projet de la commission, car il faut absolument sauver la ligne dont l'exploitation est indispensable à la prospérité nationale. Il demande à l'assemblée de voter le projet rapporté par la commission.

M. Doriot, communiste, vient annoncer que les communistes voteront les 6 millions et demi proposés afin de permettre le paiement du personnel de la compagnie aéropostale et uniquement pour cette raison. Le député communiste s'étonne que M. Flandin puisse comme ministre des finances présider à la réorganisation de la compagnie aéropostale dont il est l'avocat-conseil.

Dans le tumulte M. Flandin réplique qu'il n'a jamais été avocat-conseil de cette compagnie.

M. Blum demande au gouvernement de s'expliquer sur le fait que le ministre des finances qui a signé le projet a dit lui-même avoir été l'avocat de la compagnie aéropostale : « On dit, prononce M. Blum dans le silence, que M. Flandin ne se contenterait pas de se défendre mais qu'il a l'intention d'attaquer en mettant en cause quelques-uns de ses collègues du gouvernement et de la Chambre, parmi lesquels j'ai été personnellement nommé.

Je demande donc à M. Flandin non pas d'apporter sa défense mais s'il en a l'intention, ses attaques. »

M. Flandin répond, après avoir signalé le déferlement inouï de rumeurs qui ont couru contre lui cette semaine et déclaré qu'il n'a jamais été mêlé en rien dans les affaires de l'aéropostale.

M. Flandin déclare que les accusations dont il a été l'objet à propos de ses relations avec M. Bouilloux-Lafont ou de ses interventions dans le gouvernement sont sans aucun fondement.

Autre légende encore : M. Flandin n'a jamais été pour rien dans le projet que le ministre de l'air a défendu. Légende encore ses interventions auprès de la banque de France pour sauver la banque Bouilloux-Lafont.

Le ministre des finances recueille de vifs applaudissements à droite et au centre. Ayant réduit à néant les accusations portées contre lui, il pourrait s'arrêter là déclare-t-il, mais il tient à traiter le côté moral et politique du problème.

Il est impossible, ajoute M. Flandin, de continuer à vivre sous le régime de la suspicion législative. L'Etat étend chaque jour son activité, et toutes les banques et la plupart des sociétés ont besoin de l'Etat.

Ces déclarations déclenchent des applaudissements et des cris à tous les bancs.

M. Flandin, ministre des finances, s'élève contre la dictature du soupçon qui va devenir maintenant la dictature de la vertu. Il signale que si un parlementaire ne peut pas être avocat, il n'y a aucune raison pour qu'il soit plutôt journaliste. On dénonce, dit-il avec véhémence, les vices

du régime capitaliste. Alors il ne faut pas en vivre et il accuse les socialistes de se retrouver à chaque instant les avocats d'affaires de ces profiteurs de guerre qu'en politique ils combattent. Si le Parlement continue ainsi à se déchirer lui-même à tout propos et hors de propos. Aux élections chacun de vous aura devant lui un candidat qui dénoncera la corruption du Parlement. Le ministre des finances conclut :

Ce n'est pas un ministre qui défend son portefeuille, ni même un homme privé qui défend son honneur, c'est un républicain qui vous déclare :

Le sabotage du régime a assez duré. (Bravos à droite, au centre et divers bancs).

Finalement, l'amendement Blum réclamant une réduction d'un million en donnant à son amendement le sens de la méfiance à l'égard du gouvernement a été repoussé par 340 voix contre 215.

Les tempêtes de neige

BELGRADE, 13 mars. (Havas.) — On signale de nouveau d'importantes chutes de neige. Plusieurs trains ont été bloqués par la neige. Le trafic est interrompu en divers endroits.

BERLIN, 13 mars. (Wolf.) — Les tempêtes de neige continuent. Les trafics interrompus en divers endroits n'ont pas encore pu être rétablis.

BELGRADE, 13 mars. — On mande de Gostvar :

Plusieurs rivières ont débordé dans la région de Gostvar à Tetovo. La crue de la Vardar est inquiétante. Le mauvais temps persiste. Il neige depuis deux jours sans arrêt à Belgrade.

ORON, 13 mars. (Havas.) — Un cyclone s'est abattu sur le département, causant de nombreux dégâts.

L'assurance vieillesse

BERNE, 13 mars. (Ag.) — La question de l'assurance-vieillesse et survivants a été discutée au cours de la séance de vendredi du Conseil fédéral. C'est surtout le côté financier du problème qui a été examiné. Aucune décision n'a été prise.

Le rapport sur les zones

BERNE, 13 mars. (Ag.) — M. Motta, conseiller fédéral a fait vendredi un rapport au Conseil fédéral de ses conversations avec les représentants des cantons de Vaud, Genève et Valais, sur la question des zones.

Les étrangers en Espagne

MADRID, 13 mars. (Havas.) — Le président du Conseil a fait signer par le roi un décret suspendant l'application du décret du 15 janvier sur l'entrée, le séjour et l'établissement en Espagne des ouvriers étrangers.

Les poursuites contre M. Péret

PARIS, 13 mars. (Havas.) — Le Sénat s'est réuni vendredi après-midi en vue de nommer la Commission spéciale de neuf membres qui doit examiner la demande en autorisation de poursuite contre M. Péret à la requête de la commission d'enquête à la Chambre.

Ont été nommés : quatre membres de la gauche démocratique : MM. Fouillon, Delchil, Perrau, Baboud-Lacroze ; trois membres de la gauche radicale : MM. Moraud, Genouvrier et Stuhl ; deux membres de l'Union radicale : MM. Amiard et Leredi. La commission se réunira sous peu pour commencer l'examen de la demande de poursuite.

Le vent jette un homme à l'eau

AIROLO, 13 mars. (Ag.) — Un ouvrier italien, Ersilio Marchetti, 49 ans, rentré chez lui à deux heures cette nuit, lorsqu'il fut renversé par un violent coup de vent au moment où il passait sur un pont traversant le torrent Jenni. Il est tombé à l'eau d'une hauteur de 5 mètres. Des personnes accourues à ses cris ont réussi à le retirer, mais les soins qui lui ont été immédiatement prodigués n'ont pu l'empê-

cher de succomber à une blessure à la tête et par suite d'une congestion.

Le malheureux laisse une femme et huit enfants dont le cadet n'a que quatre mois.

La montagne qui s'éboule

CHAMBERY, 13 mars. (Ag.) — A Châtellard, la nuit dernière a été calme. Les masses mouvantes continuent de rouler au bas de la vallée. Des troupes de secours sont attendues.

Motocycliste fautif

RAGAZ, 13 mars. (Ag.) — Il y a un certain temps, M. Triet, qui était en compagnie de deux autres personnes devant sa maison a été renversé par un motocycliste alors qu'une personne qui était avec lui était traînée par la machine 6 mètres plus loin. Le troisième avait pu se sauver en sautant de côté mais ses habits avaient été déchirés. M. Heinrich Triet, agriculteur, 80 ans, est maintenant décédé des suites de cet accident.

Le motocycliste fautif a été condamné la semaine dernière par le tribunal de district de Sargans à une amende et à plusieurs semaines de prison avec sursis à la condition que Triet se rétablisse. Comme cela n'a pas été le cas la sentence du tribunal devra être modifiée.

Incendie

LACHEN, 13 mars. (Ag.) — A Tuggen, Schwyz, un incendie causé probablement par la fermentation du foin, a complètement détruit la grange de l'agriculteur Joseph Bamert. Environ 150 kg de foin et d'autres stocks de fourrage ont été également détruits. Le bétail a pu être sauvé. La maison attenante a également pu, à grand peine, être épargnée. Les pertes seraient d'environ 12.000 francs.

Collision

VARSOVIE, 13 mars. — Une collision s'est produite au cours de manœuvre près de Sébastopol entre le bateau « Ngesamoschnik » et le vapeur de guerre « Tschupagiv ». Ce dernier a coulé. Cinq marins et trois officiers ont péri. Le commandant du « Ngesamoschnik » s'est donné la mort.



La famille Hippolyte MEYNET à Monthey a la grande douleur de faire part à ses parents et connaissances de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de sa fille

Mademoiselle

Mathilde Meynet

décédée dans sa 21me année après une longue maladie, supportée avec une grande résignation et munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, dimanche 15 mars à 10 h. 30.

P. P.-E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Monsieur Jos. DUCREY, à Chamoson ; Monsieur et Madame Jules DUCREY-DE-FAYES, à Leytron, et leurs enfants ; Mademoiselle Angèle DUCREY ; Mademoiselle Catherine DUCREY ; Mademoiselle Françoise DUCREY, et les nombreuses familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

DENIS DUCREY

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent, survenu le 13 mars, à l'âge de 32 ans, à la suite d'une longue maladie, supportée très courageusement et adoucie par les secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Chamoson le dimanche 15 courant, à 11 heures du matin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

HUIT PAGES. — Le numéro de ce jour contient huit pages ; dans nos pages d'annonces, nos abonnés et lecteurs trouveront les meilleures adresses pour leurs achats de tous genres.

Grande Exposition

A partir du 18 mars

des **Chapeaux Modèles de Paris** et autres

A. Girard-Rard

Au National, Martigny

Economisons!

Economisons aussi sur les chaussures

Faites durer vos souliers avec „Perflex“. Perflex est la bonne crème, qui conserve le cuir le rend souple et imperméable et qui ne contient pas de substances nuisibles telles que benzine, acides, etc. Elle donne à vos souliers un éclat superbe. Vous obtiendrez „Perflex“ chez votre marchand de chaussures ou chez votre épicier: en boîtes, en pots ou en tubes.

Usines Perflex, Fribourg

Lavey-Village - Salle de Gymnastique

Samedi 14 et dimanche 15 mars à 20 h. précises

Soirées Musicales et Littéraires

organisées par le CHEUR d'HOMMES et la FANFARE

LE BONHOMME JADIS

Comédie en un acte de Henry Murger

ARDON - Hall populaire

Dimanche 15 mars, en matinée et en soirée
Jeudi 19 mars, en soirée

LE PIRATE DE LA BALTIQUE

Drame en cinq actes, suivi d'une comédie en deux actes présentés par la Société de Chant

LA GENEVOISE

Compagnie d'assurance sur la vie

Agence générale pour le Valais: 411-1 S

MARCEL CHOLLET, MARTIGNY - TÉL. 290

OCCASIONS

A vendre d'occasion un char de chasse No. 10, et deux chars de campagne Nos. 12 et 13, avec benne, échelle à foin et pont, le tout en parfait état, cédés à bas prix. Toujours grand stock de brouettes. Of 73 S

A. PAPILLOU, charron, avenue de la Gare, MARTIGNY.

Vente d'inventaire

Flanellette qualité K	cm. 75	Fr. 0.65
„ „ L	„ 75	„ 1.-
„ sport	„ 75	„ 1.35
Flanelle-Oxford cm. 80	Fr. 1.05, 1.20, 1.40, 1.60	
Chemises pour ouvrier, Oxford 1re qual.	Fr. 3.50	
Velours de laine, 1re qual. beaux dessins	„ 10.-	
Mousseline laine, dessins modernes, 1re qualité	„ 2.50	
Tapis pour petites tables 150/150, modernes	„ 10.50	
Tabliers de cuisine	„ 1.20	
Draps de lit Chipper, couleur beige, rose, cendre blanc	Grand. 150/220 170/220 170/240	
qual. K	5.- 5.20 6.10	
10 O lucide	4.40 5.- 5.50	

Paquets restes, occas. véritable

20 m. articles divers pour Fr. 20.-

Paquet réclame

3 m. étoffe fantaisie, 3.5 m. popeline pour chemises, 2 serviettes, 1 tablier de cuisine, 10 m. cotonné blanc 80 cm. Fr. 49.50

Pour les articles marqués avec * on envoie échantillons sur demande. Paiement contre remb.

FRATELLI LAFRANCHI, Locarno

Grand Magasin de Tissus

ARBRES FRUITIERS

Achetez les meilleures variétés en abricotiers, pommiers, poiriers, pêchers, etc., chez 1888

Gaillard Frères, pépiniéristes, Saxon

Radio T. S. F.

M. Fessler, Magasin de Musique Martigny-Ville

vend et représente les marques suivantes avec quelques exclusivités pour le Bas-Valais: Schaub, Nora Eswe, Selbt, Saba, Telefunken, Philips, Ducretet, Reico, Tungsram, Bell Manufacturing, Owlin Point-Bleu, Löwe, Mende.

Conseils bases sur essais comparatifs et sur demande.

Graines potagères et de fleurs

sélectionnées de PREMIER CHOIX

En vente à la

Droguerie Valaisanne

J. Calpini, Martigny

Rue du Collège Tél. 192

L'apéritif sain « Diablerets » tue la grippe

Carbolineum

Bouillie sulfocalcique. Tous les renommés insecticides pour arbres fruitiers de l'Agricola, Bussigny, Dépositaires: Deslarzes, Vernay et Cie, Sion. 439-10 S.

Employé de bureau

Je cherche place de comptable, secrétaire et tous autres travaux de bureau. S'adresser à Léonce Girard, Martigny-Bourg.

Jeune homme

ayant suivi le dernier cours de fromagerie et obtenu le certificat, cherche place de fromager

pour la prochaine saison estivale. — S'adresser au Nouvelliste sous D. 551.

On demande un bon

DOMESTIQUE

pour soigner le bétail et un DOMESTIQUE pour soigner et conduire les chevaux. Bons gages. — Paul Rouiller, Martigny-Ville.

Bonne à tout faire

sachant si possible faire la cuisine, est demandée. Entrée avril, chez Mme Chaland, Bex.

On cherche une

femme

de 30 à 40 ans, pour s'occuper du ménage et du jardinage dans une ferme près de Martigny. Bon gage. — S'adr. au Nouvelliste sous M. 550.

Guisinière

expérimentée, munie de bonnes références, est demandée par Mme W. Drolin, 1, rue des Chaudronniers, Genève. 37 X

A vendre 2 petites

malles

pour domestiques. — S'adr. Sermonet, Monthey.

Camions

Pour cause de cessation de commerce: 1 Berliet 5 tonnes sur pneumatiques, fr. 3500. — 1 Berliet 2 tonnes, fr. 2500.

Ces camions sont en parfait état mécanique.

Pour renseignements, s'adresser à Garage Dumoulin, Place du Tunnel, Lausanne. Tél. 25.591. 13944 L

Fr. 45.-

N° 33775. Montre-bracelet pour Messieurs. Garantie 5 ans, ancre 8 rubis. Boîte argent 900/000 ou plaqué or, cadran lumineux. Echange autorisé pendant 8 jours. Envois à choix sur désir.

Fr. 37.-

N° 33618. Montre-bracelet Dames. Forme moderne. Bon mouv., 10 rubis. Garantie 4 ans. Boîte arg. ou plaqué or, bracelet soie.

Fr. 29.-



Bonne montre pour Messieurs.
N° 33197. Forte boîte nickel extra-blanc, cuvette nickel, ancre, 11 rubis, garantie 5 ans.
N° 33198. Avec forte boîte argent, ancre, 15 rubis, garantie 5 ans. **Fr. 39.-**
N° 33313. Qual. « Chronomètre », garantie 10 ans, réglé à quelques secondes. Forte et belle boîte nickel pur extra blanc, cuvette nickel. Ancre 15 rubis. **Fr. 44.-**

Gadeaux de Pâques

reproduits dans le catalogue illustré N° 24. Montres, réveils, régulateurs, bijouterie, gramophones, services de table. Vous le recevrez gratis de la Fabrique Musette qui depuis 60 ans vend des produits de qualité directement aux particuliers.

6 mois de crédit Au cpt 10% escompte

Chaque pièce garantie par écrit. Depuis 1871, les « clients Musette » sont satisfaits et renouvellent leurs commandes. Faites aussi un essai.

Ecrivez de suite à



CAMILLE GAY

avocat & notaire 1891

a ouvert un bureau à MARTIGNY-VILLE

Bâtiment du Café de Genève, 1er étage (Place Centrale) Tél. 315

Banque Populaire Valaisanne SION

Capital et réserves: Fr. 950.000.-

Obligations

à terme

428

Carnets d'Epargne

dépôts depuis 5 francs

aux meilleures conditions

Pour traiter vos arbres

utilisez une pompe dont les perfectionnements ont atteint leur maximum

La Pompe Suisse „Fortuna“

montée sur brouette est la meilleure.

Agence Agricole, Delaloye & Jollat, Sion

La Neuchâteloise

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

Assurance contre l'incendie des bâtiments

Assurance contre l'incendie du mobilier

Assurance contre le vol par effraction

Assurance contre les dégâts des eaux

Assurance contre le bris des glaces

Demandez nos conditions qui sont très libérales

AGENT GÉNÉRAL

Th. LONG, Bex Tél. 20 et 154

Agents dans ttes les localités importantes

Toux? Catarrhe? Enrouement?

Herbalpina!

En vente partout.

Le véritable vieux bonbon pectoral aux herbes des Alpes du Dr. Wander.

Sac de 100 kg.

CHANTECLAIR LACTA AVO (lacta économique)

avec abonnement gratuit au SILLON ROMAND

chez

CH. DUC, SION

Produits très recommandés

Maculature pour emballages

20 cts. le kg par au moins 10 kg.

A vendre à très bas prix

plusieurs potagers, calorifères, cheminées et fourneaux catalle, en bon état. A enlever sans retard sur place. J. Mischler, Bon-Pont 17, Territet. 7237 M

Piano électrique

A vendre à très bas prix excellent instrument avec filètes, mandolines et 100 morceaux de musique. Très belle occasion. — S'adr. au Cinéma Casino, Aigle.

A vendre, faute d'emploi un bon et sage

mulet

de 8 ans. — S'adr. à Louis Delaloye, de Fçois, Ardon.

Foin et regain

à vendre chez Maurice Sail len, Massongex.

A vendre nichée beaux

porcelets

de 4 semaines, chez Louis Veuille, Daviaz.

A vendre un

jardin

contenance 300 m2 environ, avec joli poulailler nouvellement construit.

S'adresser à Eug. Luisier, St-Maurice. 1798

FOIN

A vendre 8 à 10.000 kg. de foin et regain 1re qualité.

S'adresser à Vital Meunier, Martigny-Bourg.

Bois de chauffage

foyard de 1re qualité, à la Scierie V. Meunier, Martigny-Bourg.

PERDU

le 12 courant, entre St-Maurice et Martigny, une chaîne à neige pour camion. Prière d'aviser la Maison G. Ducret & Fils, transports, à Vevey. Récompense.

Vignerons, attention!

A vendre 6.000 à 8.000

échalas

de 1re qualité.

S'adresser chez Théodule Berthod, conseiller. Bramois

On demande pour le 15

avril

cuisinière

connaissant bien les travaux d'un ménage soigné. Bon gage suivant capacités. Références exigées.

S'adr. à Mme Dr Choquard Monthey.

Jeune homme

connaissant tous les travaux de la vigne est demandé par quelques mois. Bons gages. S'adresser chez René Gorjat propr. vigneron, Grandvaux, Lavaux, Vaud.

Barco

CRÈME FINE

NE BRÛLE PAS LA CHAUSSURE

Le Roi des Cirages

101-1

Malaga d'origine

en fûts prêts, fr. 1.60 le l. en fûts gratuits, fr. 1.80 le l. en fiaschi gratuits, 2 fr. le l. A. Rossa, vins, Martigny.

IMPRIMERIE RHODANIQUE

Tél. 8 ST-MAURICE Tél. 8

Impressions en tous genres pour la Banque, l'Industrie et le Commerce. — En-têtes de lettres, mémos, factures. Brochures — Règlements et Statuts. — Cartes des vins et Menus pour restaurants et hôtels. — Illustrations. — Journaux. — Publications scientifiques. — Prospectus simples et dépliantes — Faire part de fiançailles, mariage et deuil. — Cartes de visite. Programmes et Affiches. — Timbres caoutchouc en tous genres fournis rapidement aux meilleures conditions.

NOUVELLISTE VALAISAN

LE PLUS RÉPANDU DU CANTON LA PUBLICITÉ AU GRAND SUCCÈS

CRÉDIT SIÉROIS

SIÈRE & MONTANA

Capital-Actions et Réserves

Fr. 1.285.000.-

Dépôts

Comptes-courants à vue - Comptes à termes - Caisse d'épargne Obligations

Prêts

billets et comptes-courants sur hypothèques, nantissements et cautionnements

aux meilleurs taux du jour

408-4

Un emballage général

légitime, compréhensible, s'empare de toutes les familles qui n'ont pas encore le bonheur de posséder un **radio perfectionné**, comme il s'en trouve depuis quelques mois. On veut coûte que coûte avoir l'ami du foyer le plus intime, le plus fidèle qui soit pour l'inauguration incessante des grandes stations de Suisse romande et Suisse allemande.

M. FESSLER, magasin de musique, à MARTIGNY-VILLE, a bien à faire pour répondre à toutes les demandes et renseignements.

The Royal Mail Line

AU BRÉSIL, URUGUAY ET ARGENTINE

par les paquebots-poste 14 X

Alcantara Almazora Asturias Arlanza

Installation confortable des 3^{me} classes.

Départs réguliers de Southampton et Cherbourg

Renseignements et passages auprès des Agents généraux:

J. VERON, GRAUER & Co - GENÈVE

Abonnez-vous au „NOUVELLISTE“

LES LARMES

Un savant — sous la vanité de ce mot s'abrite tout ce qui travaille, ici-bas, à dépoétiser la créature et la création — vient à ce qu'on assure, d'enrichir son jeune siècle d'une non banale découverte. Les larmes, cet irrésistible et involontaire aveu de faiblesse, de colère ou de souffrance, ce suprême argument et ce suprême mensonge, ne seraient qu'un agent thérapeutique, une sorte de collyre naturel.

Admettons la thèse pour ce qu'elle vaut, nous n'en pleurerons ni plus ni moins.

Mais n'est-ce pas la caractéristique d'une époque de réalisme féroce que ce besoin de rabaisser plutôt que de savoir, s'acharnant sur les derniers phénomènes qui, dans l'ordre physique, conservent un sens d'émotion et de mystère ?

Certes, la grimace des pleurs n'est pas plus séduisante que la grimace du rire. Elle est moins vulgaire, pourtant ; elle est moins facile aussi. Pour quelques comédiennes de la sensibilité qui parviennent à commander aux larmes, à les appeler au secours de leurs faux chagrins ou de leurs factices désespoirs, on compte des sensitifs sans nombre chez lesquels la glande lacrymale semble atrophiée et tarie. Peut-être ne pleurèrent-ils jamais ; peut-être ont-ils trop pleuré ; mais ceci n'importe guère.

Ce ne sont pas, du reste, les plus profondément attristés qu'on voit s'essuyer sans cesse les yeux ; et leur geste rappelle un peu trop celui des messieurs en grand deuil, qui serrent dans leur main gantée de filotelle noire le blanc mouchoir classique, derrière le corbillard qui véhicule vers son ultime demeure quelque oncle à succession, décédé cacochyme et valétudinaire.

Nous pleurons trop vite, d'ailleurs, et trop tôt pour ne pas nous méprendre, par habitude et par usure, sur l'énigme cachée des larmes.

Le nouveau-né — mais ne sont-ce pas là contes de nourrice ! — proclame, dit on, son entrée dans la vie par des cris et des pleurs abondants... Libre à chacun de voir là un symbole. Dès qu'un être est jeté à la surface du monde il apprend donc la plus commune manifestation de la douleur. Il lui faudra des années d'épreuve et de revers pour la désapprendre.

Sans se faire du stoïcisme un idéal ou une doctrine, m'est avis que les méthodes d'éducation devraient tendre davantage à enseigner cette fierté qui refoule les larmes et leur fait une sorte de pudeur. Les larmes sont sacrées ; et il y a comme un vague sacrilège à les verser à tout propos.

C'est aux heures décisives et navrées, c'est au chevet d'un être cher que recouvre tout à coup un linéol qu'on sent pour la première fois l'erreur d'avoir pleuré sur

soi-même et pour tant de futilités chagrins ! Un peu de fermeté mêlée à l'excessive tendresse des mères, à l'affection prompte aux alarmes des pères trop indulgents épargnerait à l'enfance la leçon de ruse que renferme l'art de se faire plaindre et choyer. Croyez-vous que bambines et bambins ne savent pas quel parti, avec un peu d'adresse, on peut tirer de larmes opportunes ? Ils l'ignoreraient que leur instinct leur en donnerait l'intuition. Observez-les, ces abominables marmots, au visage déformé par l'effort qui leur plisse les paupières, leur tord la bouche, leur congestionne les joues et le front. Des parents malavisés se hâtent, par imprévoyance, par attendrissement, par paresse, de calmer cette grave et superficielle peine en s'efforçant d'en détourner la source. C'est sous les baisers qu'ils tarissent les plus astucieuses et les moins sincères des larmes. Le piètre service qu'il rendent là !

Plu tard, quand, à force de pleurnicher, l'enfant se sera désaccoutumé de pleurer, quand il sera devenu inapte à concevoir ce qu'il y a de saint dans une seule larme, son cœur ne connaîtra plus la pitié qu'émeuvent les yeux brûlés, rougis, et d'où lentement une larme coule. Ce qui se répète sans mesure perd rapidement de son prix. Et c'est folie que d'être prodigue de ce qui, un jour, console.

Mais voilà, personne n'ignore assez longtemps le pouvoir suggestif du décalque de

la douleur et l'action qu'il exerce sur nos nerfs. Car nos nerfs, uniquement, subissent l'empire des suggestions qui les caressent ou les exaspèrent. On a trop joué avec le jeu fragile de la pitié pour ne pas l'avoir brisé quelque peu. Les femmes en ceci sont les plus avérées comme les plus inconscientes coupables. Sûres du pouvoir de leur grâce, de leurs séductions innées, elles ont cru l'être davantage en appelant à la rescousse leurs yeux si aisément étonnés ou craintifs, interrogateurs ou espions, insouciantes ou inquiètes, et rêveuses et alanguies et pensifs à leur gré. Jamais elles n'eurent à s'embarrasser, j'imagine, d'une affliction quelconque pour faire jaillir, selon le caprice ou l'intérêt du moment, toutes les larmes qu'il faut pour persuader et convaincre. C'est un don perpétuel, et qui s'est transmis d'âge en âge, que ce privilège, attaché à la descendance d'Eve. Versant les larmes avec la même facilité qu'elles mettent à en faire verser, les âmes blondes, ou plus sombres — mais plus sombres combien rarement ! — des fées malicieuses qui sont nos amies ou nos aimées pleurent à tort et à travers, sans en souffrir, si bien qu'elles ne soupçonnent pas qu'il puisse y avoir une souffrance à pleurer. Et, pourtant, toutes les lyres qui chantèrent la passion, c'est-à-dire la femme, tous les poètes qui vécurent pour l'amour, et qui en moururent, furent tristes désespérément, et plus tristes que leurs vers. Pourquoi les chants les plus beaux furent-ils, selon l'adorable expression de Musset, de purs san-

glots ? Pourquoi la mélancolie du mal de vivre et d'aimer inspira-t-elle des accents que les joies humaines, que le bonheur même, ou ce qui en tient lieu, furent impuissantes à exprimer ? C'est un secret dont le voile est bien diaphane.

Au fond de toute tristesse aiguë, sous l'étreinte de l'obsession persistante et mortelle, l'âpre volupté et, faut-il l'avouer, l'âpre orgueil de ne rien ressentir à demi, d'éprouver des impressions fermées à la foule et qu'elle serait malhabile à connaître, tendent jusqu'à les rompre toutes les cordes du luth humain. Plus vibrantes ainsi, mieux offertes à toutes les harmonies du cœur, elles rendent des sons presque divins et dont les musiciens du verbe peut rêver ; mais ce qui rit est rebelle au rêve ; et rêver est un peu se complaire dans toutes les souffrances inconnues.

Les vraies douleurs ne se traduisent pas en larmes : ce serait un lieu-commun de le rappeler. Mais de vraies douleurs aspirent à pouvoir s'épuiser en larmes, et restent aussi lancinantes lorsque les yeux se refusent encore à pleurer.

Malheureusement, nous discernons si mal ce qui est sincère de ce qui est feint ; et notre défiance s'accroît de notre incertitude.

Nous sommes des passants anxieux pour qui demain est une menace et hier un regret. Nous pleurons sans chagrin comme nous rions sans joie ; et notre rire est plus triste, quelquefois, que nos larmes.



C'est ainsi ! Aux hivers rigoureux succède une période généralement pluvieuse, froide et malsaine.

Il s'agit donc de se prémunir contre les germes de la maladie en fortifiant le corps pour le rendre plus résistant.

Nous sommes fermement convaincus que, dans ce domaine aussi, l'Ovomaltine exercera une action tout particulièrement bien-faisante. L'Ovomaltine apporte au corps des substances fortifiantes sous une forme facilement digestible. Elle nous maintient en bonne santé, même lorsque des influences pernicieuses mettent notre force de résistance à l'épreuve.

L'Ovomaltine combat en outre le penchant aux excitants qui rendent nerveux et affaiblissent. Mais il ne suffit pas de proscrire les excitants, il faut les remplacer par quelque chose de meilleur. Or, rien ne vaut l'Ovomaltine savoureuse et énergétique.

L'Ovomaltine contient tous les éléments nutritifs essentiels, non seulement dans les proportions exigées par l'organisme, mais aussi sous une forme facilement et complètement assimilable. En plus de cela, elle est riche en sels nutritifs, en diastase, en lécithine et en vitamines.

Nouveaux prix: Frs. 3.60 la boîte de 500 gr., Frs. 2.— la boîte de 250 gr.

L'OVOMALTINE veille sur vos forces. Dr. A. WANDER S. A. BERNE

Advertisement for Bucher-Guyer Simplex rollers, featuring images of the rollers and text describing their features and availability.

Advertisement for Printemps 1931 dyeing service by GINGINS, Payerne, including contact information and a list of depositors.

Tumeurs! Plus besoin de vous limiter.

la Science vous vient en aide. Vous ne tousserez plus, vous n'aurez plus la gorge irritée, vous jouirez en toute quiétude des satisfactions que vous donneront les nouvelles cigarettes traitées aux Rayons Ultra-violetts. Par une sorte de stérilisation du tabac et de neutralisation des toxines qui lui donnent son âcreté, il est possible par un procédé absolument nouveau, de fabriquer des cigarettes accusant au fumage une douceur et un velouté encore jamais atteints.



50 Cts.

MARYLAND LÉGER

Seules cigarettes fabriquées en Suisse suivant le procédé scientifique des rayons ultra-violetts

MÉLANGE AMÉRICAIN (BLENDED)

Advertisement for Widmann Frères - Sion, offering complete apartment installation and a guarantee of good taste.

Magasins de Ventes seulement au sommet du Grand Pont. 403 S 1

Advertisement for MAISON D'AMEUBLEMENT BORGEAUD MONTHEY, featuring a large arrow graphic and text about furniture quality.

VOS FILS APPRENNENT L'ALLEMAND

à la perfection chez M. Louis Baumgartner, instituteur diplômé « Steinbrüchli », Lenzbourg (Tél. 315). Six leçons par jour, éducation soignée, vie de famille. Piano. Prix par mois fr. 120.—. Demandez références et prospectus

Advertisement for Taxis Garage Gœgel, St-Maurice, offering taxi services and agricultural products, with contact information.

L'élevage des veaux et des porcelets

exige une alimentation économique de première qualité



Dem. les **COMPRIMÉS LACTUS** à votre épiciers



Farine alimentaire concentrée en tablettes de 600 gr. environ donnant chacune 6 à 8 litres de laitance.
La caissette de 5 kg. fco poste fr. 4.—
Par 4 caissettes au moins, fco gare fr. 3.60. 439-5



COMPRIMÉS LACTUS
fabrique à Sion

En vente partout



EUGÈNE TISSOT

HORLOGER DIPLOMÉ

Tél. 193 **MONTHÉY** Tél. 193

Vis-à-vis de l'Eglise

Horlogerie — Bijouterie — Optique
Rhabillage de tous genres de montres
Pollissage de services d'Hôtel 52

Travail prompt et soigné. Prix modérés.

Avant l'arrivée du printemps, 407-6
Pas beaucoup d'argent.
Mais pour vivre heureux,
Ménagères,
Achetes les délicieuses

Saucisses fumées
1/2 porc à fr. 2.- le kg. de la

BOUCHERIE CHEVALINE

Tél. 278 **MARTIGNY** Tél. 278

Livraison par n'importe quelle quantité avec 1/2 port payé

MALADIES de la FEMME

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres maladies qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY se trouve dans toutes les pharmacies. 71986 Pa

PRIX : Le flacon } LIQUIDE, fr. 2.50
 } PILULES, fr. 2.—

Dépôt général pour la SUISSE :

Pharmacie JUNOD, quai des Bergues, 21, Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge. Aucun autre produit ne peut la remplacer.

La renommée des

Engrais de Martigny

a été acquise par leurs qualités de 1er ordre et leur livraison impeccable

Fabrication du pays contrôlée par les Etablissements fédéraux de chimie agricole

Agents de vente exclusifs en Valais :

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait - Sion 471-1

Pendant notre vente de

SÉRIES

nous offrons au rayon de

TISSUS

Soie artificielle imprimée - .95
pour robes, dessins et coloris haute nouveauté, larg. 70 cm., fr.

Toile de soie artificielle 1.35
unie, pour lingerie, existe en 7 teintes mode, larg. 70 cm., fr.

Toile de soie artificielle 1.55
pour robes, superbes impressions haute nouveauté, larg. 70 cm., fr.

Mousseline laine 1.95
imprimée, pour robes, dessins et coloris nouveaux, 80 cm., fr.

VOIR NOTRE VITRINE

Grands Magasins

GONSET S.A.

MARTIGNY

MODÈLE DÉPOSÉ

SI VOUSTOUSSEZ prenez les véritables **BONBONS** des **BOURGEONS DE SAPIN**

Méfiez-vous des imitations **EXIGEZ LE NOM** **35 ANS DE SUCCÈS**

HENRI ROSSIER

Henri ROSSIER & ses Fils, Lausanne
Première maison ayant fabriqué ces bonbons

Vente d'immeubles à Martigny

L'hoirie de Madame Emile Simonetta met en vente un pré, de 3853 m2, situé à l'„Ancienne Pointe“ et un jardin, d'environ 500 m2, sis aux „Meillerettes“.

S'adresser à M. Jules Couchepin, ingénieur, Martigny.

Maculature pour emballages

20 centimes le kilo par au moins 10 kilos

Imprimerie Rhodanique, St-Maurice

La croisée des routes

est un endroit fatal à bien des personnes, piétons et automobilistes.

Que vous soyez victime ou cause d'une collision, les conséquences matérielles en seront toujours graves pour vous.

Vous pouvez parer aux suites de ces accidents journaliers en concluant des

Assurances Accidents et Responsabilité civile

auprès de la 76 Z

Winterthour

Société Suisse d'Assurance contre les

Accidents à Winterthour

Sous-Direction

A. THELIN, LAUSANNE

Agent général

ED. BONVIN, SIERRE



A chacun son petit péché.

A quoi bon renoncer à de douces et chères habitudes, devenues même une seconde nature? Pour quoi ternir sa bonne humeur, son entrain au travail, puisque tout cela ne tourne ni en excès ni en vice? Plutôt compenser l'un par l'autre en fortifiant le corps, en le rendant résistant, en l'ar-

mant contre les attaques extérieures, contre les germes de maladies et contre le surmenage. Le Biomalt vous en offre le moyen, car le Biomalt apporte précisément au corps les substances les plus exposées à l'usure, et cela sous forme liquide, la plus favorable ici, puisque ces substances passent au bout de quinze minutes déjà dans le sang.

Le Biomalt est tout particulièrement recommandable aux fumeurs.

La boîte de 600 gr. suffit à une cure de huit jours.



Veillez à la cinquantaine!

car c'est vers 50 ans que se manifeste le plus souvent l'artériosclérose qui guette et emporte hommes et femmes dans la force de l'âge. Le meilleur préventif est l'Artérosan, préparation naturelle à l'ail, qui réunit toutes les vertus de cette précieuse plante médicinale sans en avoir l'odeur désagréable. L'Artérosan vous met à l'abri des désagréables situations fâcheuses qui accompagnent cette période de transition qu'est l'âge critique. L'Artérosan permet aux femmes qui passent par là de surmonter plus facilement cette période parfois si douloureuse. Vous trouverez l'Artérosan dans chaque pharmacie; la boîte, suffisante pour une cure d'une semaine, coûte frs 4.50. — GALACTINA S. A., BELL-BERNE. Département pharmaceutique.

MEUBLES DE GOUT



REICHENBACH FRERES & CIE SION

Eau-de-vie de fruits
pommes et poires, à fr. 1.70
Eau-de-vie de lie
à fr. 2.40
Envoi de 5 à 40 litres, contre
remboursement
Jean Schwarz & Co
Distillerie, Aarau 9. 4 A

**Voulez-vous
PRENDRE FEMME**
faites alors une annon-
ce dans la rubrique
«Mariages» de la „Sch-
weiz. Allgemeine
Volks-Zeitung”, à
Zofingue. Tirage ga-
ranti: 85.600. Clôtu-
re des annonces: mer-
credi soir. Prenez garde
à l'adresse exacte.
18 On-K

FROMAGE SALÉ
tout gras, vieux et bon, à
fr. 2.60; quart gras, vieux,
arom. à fr. 1.70; maigre pr
rapper à fr. 1.20. Pains de
4-12 kg.
J. Sche'bert-Cahenzli
Kaltbrunn (St-Gall). 2 GI

Vous trouverez facile-
ment
jeunes gens
et
jeunes filles
travailleurs et modes-
tes, désirant appren-
dre le français, par
des annonces dans
l'Emmenthaler - Blatt
à Langnau (Berne)
Tirage: 23.000
Prix 10 cts. le mm., 2
fois 10 % de rabais.
Traduction gratuite
1 Y

SUIF de bœuf
fondu qualité extra à fr. 1.20
le kg. Franco de port à par-
tir de 10 kg.
Boucherie BEERI, Martigny
407-8 Tél. 278
Baume St-Jacques
de C. Trautmann, ph. Bâle
Prix fr. 1.75 - Contre les plaies:
ulcérations, brûlures, varices
et jambes ouvertes, hémorroï-
des, affections de la peau,
engelures, piqûres, dartres,
eczéma, coups de soleil.
Dans toutes les pharmacies.
Dépôt général: Pharmacie St-
Jacques, Bâle. 10209

POUR HAIES VIVES
Charmilles, troènes, épinés,
thuyas, épicéas, etc. Plantes
pour reboisement, chez G.
MAILLEFER, pépinières, LA
TINE (Vaud). 561-2 L
Adressez-vous en toute
confiance à l'

HERBORISTE
Marcel Bourquin
55, rue Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds
qui traite toutes les maladies
par les plantes; envoyez
urine du matin. 3 C

GRAMOPHONES
de voyage, appareils de
table, meubles. **Amplifi-
cateurs pour cafés et
restaurants.** Grand choix
de disques. 453-1
H. Hallenbarter - Sion
Martigny-Ville, pl. Centrale

Pommes de terre
pour consommation
ainsi que

Pommes de terre
sélectionnées
pr semences (hâtives et
tardives) sont livrées en gros
(par wagons complets) ou
plus petites quantités par
camions. - Demandez prix-
courant à Frédéric Varone &
Cie. Sion.

FROMAGE tout gras à fr.
2.90, mi gras de montagne à
fr. 2.20, maigre tendre à fr.
1.30, quart-gras à 1.50 le kg.
5167 A. Haller, Bex

Martigny - Transports
Tous travaux
et déménagements
Gasser-Sandan. Tél. 250

Viande séchée
extra, fr. 3.— le kg. Viande
fumée à cuire grosse, fr. 1.70
le kg. 1/2 port payé. 407-11
Boucherie Cheval., Martigny
Téléphone 278

Baisse de Prix
sur produits

Knorr

Cubes de bouillon

le cube ne coûte plus que **5 ct.**
le paquet de 5 cubes 25 ct.

Les prix des cubes de bouillon dans les jolis
et pratiques emballages en aluminium ont
subi de même une réduction analogue.

Potages „Saucisse“
pour 6 à 7 assiettes de soupe
34 Sortes ne coûtent plus que **45 ct.** la pièce

Ces nouveaux prix entrent de suite en vigueur.

AU PRINTEMPS
LAGUIONIE & C^{ie} PARIS

AU PRINTEMPS S. A. - GENÈVE - 40, Rue du Rhône, 40

Le Catalogue des
Premières Nouveautés
de la Saison

vient de paraître et tous nos modèles sont
exposés dans nos Bureaux de Commandes

A GENEVE: 40, Rue du Rhône
A LAUSANNE: 5, Place St-François

Envoi franco de notre catalogue illustré N° 116 sur demande
Tous les articles sont marqués en FRANCS FRANÇAIS

**Une bonne machine
à tricoter**



vous procurera, Mesdames, un gain
accessoire. La „DUBIED“ tricote tout
pullovers, vestes, bas, robes etc., des-
sins et teintes modernes. — Mise au
courant gratuite. Facilités de paiement
Garantie 5 ans! Demandez le prospec-
tus No 42 à 107-1 N

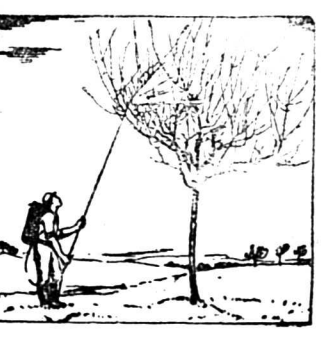
Ed. Dubied & Cie. S. A.
NEUCHÂTEL

Pour nos parts sociales

**Banque
Coopérative
Suisse**

Capital et Réserves
Fr. 18,000,000

St-Gall, Zurich, Bâle, Rorschach, Au, Appenzell,
Widnau, Genève, Fribourg, Olten, Schwytz.
Sierre Martigny Brigue



Traitement d'hiver
au Carbolinéum soluble
ou à la bouillie sulfocalcique MAAG

Utilisez pour vos traitements les meilleurs produits.
C'est le temps qui coûte cher à l'agriculture. Aussi
pour vos traitements utilisez les Produits Maag, la
maison de confiance, plus de 10 ans d'expériences,
pas d'insuccès avec ses méthodes éprouvées. — Ser-
vice technique d'informations et visites à domicile
pour tous conseils utiles. 413-3
Traitez aux Produits Maag. Vous assurez votre récolte.

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES
Dr R. Maag - - Dielsdorf

Soyons solidaires!
Vignerons, qui faites partie des
Caves Coopératives, fré-
quentez les Cafés qui achètent et ven-
dent **voire vin.**

Grand choix de
poussettes
WISA GLORIA et MARMET

Demandez nos conditions spéciales
Moret frères
Ameublements, Martigny

Pompes à Pressoir
VIVA

pour le traitement des arbres
fruitiers. 1^{re} fabrication
suisse avec garantie.

La meilleure actuellement sur le marché
Carbolinéum soluble
Bouillie sulfocalcique
Sécateurs «Leyat» et «Valaisan» - Echenilloirs
Georges Luisier, fers
Tél. 79 **MARTIGNY** Tél. 79

CLOSUIT & Cie
BANQUE DE MARTIGNY
MARTIGNY
Maison fondée en 1871

PRÊTS sur cautionnement, hypothèques,
polices d'assurance sur la vie, etc.

DÉPÔTS sous toutes formes aux meil-
leures conditions.

ACHAT ET VENTE DE TITRES 12
ENVOIS DE FONDS EN TOUS PAYS
ESCOMPTE DE PAPIER COMMERCIAL

**Traitement
des arbres fruitiers**

Pulvérisateurs à haute pression.
Carbolinéum soluble -- Sulfate de fer
Bouillie sulfocalcique.

Beau choix en
Sécateurs - Fossoirs - Triaudines
Pelles - Tridents - Rablets
Graines potagères et fourragères 1^{re} qual.
chez
Oct. DONNET, fers Monthey

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. A.
Pompes Funèbres Catholiques
GENÈVE 404-3

CERCEUILS - COURONNES MORTUAIRES
Dépôts dans le Valais:
SION: Oscar MARIÉTHOD Tél. 181
SIERRE: VICARINI & CALOZ Tél. 271
MONTANA: R. MÉTRAILLER Tél. 26
MONTHEY: BARLATEY & GALETTI Tél. 65
MARTIGNY: A. MOULINET Tél. 225

Amateurs de T. S. F.
Jean Duc, électricien - St-Maurice
vous fournira tout appareil.
Devis et démonstrations gratuits sur demande.
Se recommande

Sang vicié?

Prenez simplement le
dépuratif végétal et de vieille
renommée et de goût délicieux

Modelia

5 fr. et 9 fr.
dans les pharmacies

Pharmacie Centrale, Madliener-Gavin
Rue du Mont-blanc 9, Genève.

Assurance Mutuelle Vaudoise

Automobilistes

avant de traiter vos assurances,
demandez sans engagement
pour vous, nos conditions pour

Responsabilité civile tarif de faveur
Assurance d'occupants
Assurance casco
Assur. contre les accidents

Notre Société n'a pas d'actionnaires à ré-
tribuer par des dividendes alléchants;
ne trouvez vous pas qu'il est plus inté-
ressant pour nos assurés de toucher eux-
mêmes la répartition aux bénéficiaires?
Dividende pour les dernières années
20 %

Th. Long agent général Bex-les-Bains
Tél. 20

Echalas, Tuteurs
IMPRÉGNÉS

Perches d'échafaudages
sont livrés par

Ad. BUSER, MARTIGNY
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION TÉL. 267

Pureté Qualité



CUPRA

Pour vos sulfatages

Sulfate de cuivre 98-100% de pu-
reté, neige et cristaux, les plus purs con-
nus. **Bouillies bordelaises et bour-
guignonnes. Verdet neutre „Emé-
raude“** tous emballages. **Chaux sim-
ples et caséinée**, sacs papier de 25 kg.

Pour vos soufrages

Soufres sublimés et ventilés. Sou-
fres et poudres cupriques 6 et 12 %

Pour détruire les vers

Nicotines 15 %
Arséniate de plomb 18 %
Vert de Schweinfurth.
Soufres nicotinés.

Tous ces produits sont rigoureusement garan-
tis et sont livrés aux plus justes prix par nos
dépositaires. 2 N

AGENTS GÉNÉRAUX:
M. Alfred Vauthey, Martigny-Ville
M. Joseph Crittin, Chamoson

**Société des
Produits Cupriques S. A.**
Cortailod Renens
Marque Suisse de confiance.

Pour nettoyer vos vaches vèlées, agriculteurs
employez la

POUDRE DELLA
à fr. 1.50 le paquet 40 ans de succès
Dépôt général pour le Valais: 24-3
Pharmacie DARBELLAY - Sion



Aimez-vous les chiffres, ma chère ?

Pas précisément, dites-vous.

Mais comptez donc une fois, ça vaut la peine.

Prenez ménagère de votre temps !

Ça va plus vite de laver au PERSIL, et vous serez libre plus tôt qu'autrement.

Voyez un peu ce que vous économisez

quand vous lavez au PERSIL:
vous brûlez moins de combustible, vous n'avez besoin d'aucun ingrédient supplémentaire et vous assurez longue conservation à votre linge.

*N'oubliez pas que
le grand paquet de
Persil ne coûte
plus qu'un franc.*

